

EN MANCHETTES DANS CE NUMÉRO DU 7 JUIN 2017

- Événements et activités
- Nominations et recrutement
- Info-travaux (aucun communiqué sous cette rubrique cette semaine)
- Babillard

ÉVÉNEMENTS ET ACTIVITÉS

AVIS AUX PERSONNES INSCRITES AU « DÉFI ENTREPRISES »

Les enveloppes individuelles contenant le dossard et le t-shirt pour l'événement du **Défi Entreprises** sont arrivées à la réception du PPMC. **Nous invitons donc les personnes inscrites à venir chercher leur enveloppe dès cette semaine!**

Quand? *Du lundi 5 juin au jeudi 8 juin 2017*
À quelle heure? *Entre 7 h 30 et 17 h 30*
Où? *À la réception du PPMC*

S'il vous était impossible de passer au PPMC durant cette période, vous devrez communiquer avec [Annie-Pier Côté](#), au poste 3086.

Sachez que vous devez obligatoirement porter votre dossard pour participer à votre épreuve lors de la journée du Défi!

Au plaisir de vous voir le 11 juin prochain! Comme par les années précédentes, nous aurons un chapiteau aux couleurs de l'Institut où vous pourrez rencontrer vos pairs. Pour en connaître l'emplacement, veuillez consulter le « plan » disponible dans le Guide du participant.

À bientôt!

ANNIE-PIER COTE, B. Sc., ACSM
Kinésiologue
Pavillon de prévention des maladies cardiaques (PPMC)
418 656-8711, poste 3086



INSCRIVEZ-VOUS AU 31^E TOURNOI DE GOLF DES EMPLOYÉS DE L'INSTITUT!

Où? Club de golf de Lotbinière de St-Gilles

Quand? Le jeudi 22 juin 2017 à 17 h

Formule? « 4 balles, meilleure balle »

Coût*? 45 \$ par participant

Vous avez jusqu'au **vendredi 16 juin 2017 à midi** pour vous inscrire.

Imprimez et complétez le **formulaire d'inscription** ([intranet](#) ou au carrefour).

**Apportez-le avec le montant total requis pour votre équipe
au secrétariat du Service de génie biomédical (L1543).**

*Le coût comprend :

- la participation au golf
- la voiturette
- le repas
- la chance de gagner l'un des nombreux prix de présence



NOMINATIONS ET RECRUTEMENT

NOMINATION DE MADAME JULIE BISSON À TITRE DE CHEF D'UNITÉ AU 4^E PAVILLON CENTRAL ET CLINIQUE D'INSUFFISANCE CARDIAQUE

C'est avec plaisir que nous vous informons de la nomination de madame Julie Bisson à titre de chef d'unité au 4^e pavillon Central et clinique d'insuffisance cardiaque. Cette nomination sera effective à compter du 19 juin prochain.

Madame Bisson œuvre à l'IUCPQ-UL depuis plus de 16 ans. Elle occupait le poste de chef de service en électrocardiographie, ECG, laboratoire des troubles du sommeil et laboratoire de physiologie respiratoire depuis juillet 2014.

Nous adressons nos plus sincères félicitations à madame Bisson pour sa nomination et l'assurons de notre entière collaboration pour relever ce nouveau défi.

NATHALIE THIBAUT
DIRECTRICE DES SOINS INFIRMIERS



BABILLARD



GALA RECONNAISSANCE DU 6 JUIN 2017

Vous désirez savoir qui a été mis en nomination et qui sont les lauréats 2017? Vous n'avez pu assister à la 8^e édition du Gala reconnaissance? [Cliquez ici](#) et vous y trouverez la description de chaque nominé ainsi que les lauréats dans chacune des catégories.

Félicitations à tous! Votre comité organisateur vous dit « à l'an prochain », pour une autre édition relevée!

COMITÉ ORGANISATEUR DU GALA RECONNAISSANCE



BULLETIN L'INSTITUT

Si vous désirez **faire paraître un article** dans la prochaine édition du Bulletin L'Institut, faites-nous parvenir votre texte et vos photos en haute résolution à l'adresse qui suit : IUCPQ@ssss.gouv.qc.ca.

DATES À RESPECTER

- **Tombée : 16 JUIN 2017**
- **Parution : 25 JUILLET 2017**

Pour information plus détaillée, veuillez consulter la procédure déposée dans l'intranet à la page *Soutien administratif » Activité en communication*.

Merci!

BUREAU DES COMMUNICATIONS



HAUSSE DES TARIFS DE STATIONNEMENT

Conformément à la résolution du conseil d'administration de l'IUCPQ-UL, nous désirons vous informer qu'à **partir du 11 juin 2017**, les tarifs de stationnement pour les employés seront augmentés de 1,6 %. Cette augmentation est basée sur l'indice des prix à la consommation (IPC) pour la période d'avril 2016 à mars 2017.

Ainsi, la tarification pour les stationnements extérieurs (parcs A et B) passera de 13,94 \$ à 14,16 \$/semaine et celle du stationnement intérieur (parc E) passera de 26,81 \$ à 27,24 \$/semaine.

Malgré ces hausses annuelles, les stationnements de l'Institut demeurent parmi les plus abordables de leur catégorie dans la région de Québec. Rappelons également que les surplus des revenus du stationnement sont réinvestis à l'Institut et servent directement à l'amélioration de la qualité des soins.



EXTENSION ESTIVALE DES DROITS DE STATIONNEMENT

Les employés ayant déjà un stationnement extérieur (parcs A et B), mais dont l'accès en semaine est limité aux plages de soir et de nuit, pourront désormais utiliser au besoin la plage de jour, et ce, **du dimanche 11 juin au samedi 16 septembre 2017 inclusivement**. Également, au cours de cette même période, des permis « temporaires » pourront être attribués à de nouveaux utilisateurs pour accéder au stationnement extérieur du parc B.

Afin d'obtenir ce permis temporaire, vous devrez vous adresser au **Bureau de gestion des stationnements, au local U1784 (téléphone 5842)**. Pour ceux qui ont déjà un permis dans le parc intérieur (ou les parcs extérieurs hors sites administrés par l'Institut), aucun transfert temporaire ne sera permis pendant cette période.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler d'être très vigilants, et surtout très attentifs aux piétons, lorsque vous déplacez votre véhicule automobile sur les terrains de l'Institut. Il est important de *respecter la signalisation* et de *réduire la vitesse au minimum* pour la sécurité de notre clientèle et de notre personnel.

JEAN GUÈVREMONT

Chef de la sécurité, des télécommunications et des stationnements



MODIFICATIONS CONCERNANT LES MODALITÉS DE STATIONNEMENT LORS D'UNE ABSENCE À LONG TERME (CONGÉ AUTORISÉ PAR LA DRHCAJ OU ABSENCE MALADIE)

RÉF. : SELON LA POLITIQUE DST-612

Lors d'une absence d'une durée de plus de 2 semaines consécutives en raison :

- d'un congé sans solde,
- d'une absence pour maladie,
- d'un retrait préventif
- ou d'un congé de maternité ou de paternité,

si vous souhaitez interrompre temporairement votre accès au stationnement, tout conservant le privilège de le réactiver à votre retour, il est **IMPORTANT** que vous fassiez les démarches à cet égard **dès le début de votre congé** en adressant votre demande au Bureau de gestion des stationnements, **car aucun remboursement ne sera fait rétroactivement**. [Cliquez ici](#) pour accéder au formulaire requis qui se trouve sur le site Internet de l'Institut. Il est également disponible au Bureau de gestion des stationnements.

Durant cet intervalle, si vous étiez obligé de venir à l'Institut, vous devrez alors utiliser le stationnement des visiteurs et en défrayer les coûts inhérents. Lorsque vous connaîtrez votre date de retour au travail, il est important d'en aviser le plus tôt possible le Bureau de gestion des stationnements au poste 5842, afin de réactiver votre accès au stationnement.

VOTRE BUREAU DE SANTÉ



FERMETURE DES ACTIVITÉS TRAITEUR POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

Cette année, le Service traiteur de l'Institut suspend **en totalité** ses activités pour la période estivale, et ce, **du 23 juin au 27 août 2017**.

Nous vous invitons à communiquer avec madame Nancy Dancause, chef de production et distribution, au poste 5027 pour tout renseignement additionnel.

Nous profitons de l'occasion pour remercier notre fidèle clientèle et espérons avoir la plaisir de vous servir dès la rentrée.

SOPHIE ST-LAURENT

Chef de service des activités d'alimentation





INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE CARDIOLOGIE
ET DE PNEUMOLOGIE
DE QUÉBEC

AFFILIÉ À  UNIVERSITÉ
LAVAL

Communications et relations publiques,
En collaboration avec l'ensemble des directions de l'Institut et de la Fondation
Pour nous écrire : IUCPQ@ssss.gouv.qc.ca



Suivez-nous sur Twitter @IUCPQ